

Classes préparatoires aux ENS Rennes et Paris-Saclay

- voie D1 : droit et gestion (prépare à l'ENS Rennes)
- voie D2 : économie et gestion (prépare à l'ENS Paris-Saclay)

Ces classes spécifiques comportent deux voies au choix : **D1** (droit et gestion) à **caractère juridique** et **D2** (économie et gestion) à **caractère économique**. Certaines n'accueillent que des bacheliers généraux (**D1** pour les bacheliers L, ES ou S et **D2** pour les bacheliers ES spécialité mathématiques ou S), d'autres sont réservées aux bacheliers STMG. Certaines accueillent les deux types de bacheliers. La voie **D2** comporte un enseignement de mathématiques approfondi alors qu'en **D1** les mathématiques ne sont qu'une matière optionnelle.

Leur particularité est d'associer un enseignement de **classe préparatoire de lycée** avec une **formation universitaire en droit** ou plus rarement **AES (en D1), en économie et gestion (en D2)**. Les élèves suivent un **double cursus** (en moyenne 2 jours en lycée et 3 jours à l'université, mais cette répartition peut varier d'un établissement à l'autre) et préparent simultanément les deux premières années de licence (L1 et L2, avec un emploi du temps spécialement aménagé) et les concours d'entrée aux ENS Rennes et Paris-Saclay. **L'emploi du temps est organisé conjointement par le lycée et l'université.**

CPGE ENS Rennes : voie D1*		
Exemple d'horaire hebdomadaire au lycée (2 à 3 jours/semaine)*	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Droit civil	2 h	3 h
Discipline à option : droit public ou droit des affaires ou mathématiques appliquées et statistiques	2 h	3 h
Economie (macroéconomie, microéconomie)	2 h	2 h
Culture générale - méthodologie	2 h	2 h
Langue vivante étrangère 1	2 h	2 h
Langue vivante étrangère 2	2 h	2 h
CPGE ENS Paris-Saclay : voie D2*		
Exemple d'horaire hebdomadaire au lycée (2 à 3 jours/semaine)*	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Mathématiques et statistiques	2 h	3 h
Enseignement optionnel : gestion ou histoire des faits économiques	2 h	3 h
Economie (macroéconomie, microéconomie)	2 h	2 h
Analyse monétaire et/ou politique économique	2 h	2 h
Culture générale - méthodologie	2 h	2 h
Langue vivante étrangère 1	2 h	2 h
Langue vivante étrangère 2	2 h	2 h
A cet horaire il faut ajouter en moyenne* 4 à 6 demi-journées de cours à l'université, soit environ 30 h hebdomadaires au total auxquelles s'ajoutent les interrogations orales (colles) et concours blancs au lycée.		

* **Les matières proposées et les horaires varient selon les établissements**

Au terme de la 1^{ère} année, les étudiants non admis en 2^{ème} année de classe préparatoire continuent leurs études à l'université en L2 s'ils ont réussi leurs examens universitaires de 1^{ère} année. Au bout des 2 ans l'étudiant ayant validé l'ensemble de ses unités d'enseignement est titulaire d'une L2 qui lui permet de poursuivre en L3 ou de passer des concours afin d'intégrer des voies sélectives ou des écoles.

Procédure d'admission en classe préparatoire aux grandes écoles

22 janvier au 13 mars 2018 : formulation des vœux par les candidats sur le portail www.parcoursup.fr (10 vœux maximum sans les classer).

14 au 31 mars 2018 : examen des vœux en conseil de classe. Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir avec les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Jusqu'au 31 mars 2018 : constitution des dossiers et confirmation des vœux. Toutes les pièces du dossier (bulletins etc.) sont dématérialisées.

A partir du 22 mai 2018 : consultation des décisions des établissements et réponses des candidats. Dès qu'il reçoit deux réponses positives, le candidat doit choisir entre les deux sans renoncer à ses vœux en attente.

A partir du 26 juin 2018 : début de la procédure complémentaire

21 septembre 2018 : fin de la procédure Parcoursup

Débouchés

Les concours : les prépas D1 et D2 ouvertes aux bacheliers généraux ont pour vocation initiale de préparer aux concours d'entrée à [l'Ecole Normale Supérieure de Rennes](#) dans le département **Droit, économie et Gestion (D1)** ou à [l'Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay](#) dans le département **Economie et Gestion (D2)**. Ces grandes écoles conduisent aux carrières de l'enseignement supérieur, de la fonction publique (ex : préparation au concours de l'ENM à l'ENS Rennes) ou de la recherche. Les concours sont très sélectifs : environ 17 places par an en D1 et une trentaine en D2. Une fois admis en ENS, l'étudiant devient fonctionnaire stagiaire rémunéré (environ 1.600 € brut par mois) et s'engage à servir l'Etat pendant 10 ans (scolarité comprise). Pendant leurs 4 ans de scolarité, les élèves préparent l'agrégation de droit ou d'économie-gestion et se spécialisent dans un Master (juridique ou économique).

Les prépas **D1** et **D2** offrent aussi d'autres débouchés :

- concours d'admission dans les grandes écoles de management : admissions parallèles ou épreuves aménagées spécialement pour les admissibles dans une ENS
- concours d'entrée d'autres grandes écoles : ENSAE, ENSAI (statistiques) ou ENAss (Assurance), CELSA, écoles de journalisme...
- examen d'entrée dans certains IEP (Instituts d'études politiques) en fin de 1^{ère} ou 2^{ème} année (selon les IEP). Possibilité de se présenter aux épreuves d'admission en M1 (1^{ère} année de Master) d'IEP pour les « khûbes » (élèves doublant la 2^{ème} année)
- poursuite d'études à l'université en licence (droit ou AES pour les D1, économie et gestion pour les D2) ou en filières universitaires sélectives d'excellence : magistères ou doubles licences.
- carrières de la fonction publique, tous les concours de catégorie A supposant des épreuves de culture générale, de droit et/ou d'économie.

Certaines prépas D1 et D2 sont destinées en priorité aux **bacheliers STMG**.

Classes préparatoires aux ENS D1 et D2 en région parisienne			
Lycée	Localisation	Internat	Sections et université(s) partenaire(s)
Etablissements publics (candidature sur APB)			
Lycée Turgot	Paris 3e	non*	D1 et D2 (+ prépa IEP) avec Université Paris 1 Panthéon Sorbonne Bacheliers L, ES, S en D1 - ES, S en D2
ENC Bessières	Paris 17e	non*	D1 et D2 avec Université Paris Ouest Nanterre La Défense Bacheliers L, ES, S en D1 - ES, S en D2
Lycée Marie Curie	92 Sceaux	non**	D1 et D2 avec Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (D1 et D2) et Paris Sud Faculté de Sceaux (D1) Bacheliers L, ES, S en D1 - ES, S en D2
Lycée Marie Curie	78 Versailles	non**	D2 avec Université Paris Sud Faculté de Sceaux Bacheliers L, ES, S, STMG
Lycée André Bouloche	93 Livry Gargan	non	D1 avec Université Paris Est Créteil (UPEC) D2 avec Université de Marne La Vallée Bacheliers L, ES, S
Lycée Louise Michel	93 Bobigny	non***	D2 : Licence de gestion avec Université Paris 13 Villetaneuse Réservée en priorité aux bacheliers STMG
Lycée de Cachan	94 Cachan	non***	D1 : Licence AES avec Université Paris 8 Saint-Denis Places réservées pour les STMG mais accueille aussi des L, ES, S
Etablissements privés sous contrat (candidature hors APB)			
Lycée privé Blomet	75015 Paris	non	D1 avec Université Paris 2 Panthéon Assas. Bacs L, ES, S. <i>Frais de scolarité 4 900 € par an.</i>
Lycée Ste-Croix de Neuilly	92 Neuilly	non	D1 avec Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Bacs L, ES, S <i>Frais de scolarité env. 4 000 € par an.</i>

* Pour les élèves admis en CPGE dans un lycée parisien public, hébergement possible en internat au Lycée Jean Zay à Paris 16ème ou dans la résidence Lourcine à Paris 13ème. Ces sites disposent en tout d'environ 800 places dont **75 % sont réservées aux boursiers** sur critères sociaux, les autres places étant accessibles aux non boursiers en fonction de l'âge, du mérite, de la situation géographique ou de la situation particulière. https://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_559565/fr/accueil

** Possibilité de logement dans des studios à loyer modéré pour les étudiants **boursiers** dans les deux **résidences pour la réussite** situées à Neuilly sur Seine (92) et Fontenay-aux-Roses (92). Tous les renseignements ainsi que le dossier de candidature sur le site de l'académie de Versailles : www.ac-versailles.fr/cid105317/les-residences-pour-la-reussite-de-l-academie-de-versailles.html

***Possibilité de logement CROUS pour les étudiants **boursiers** habitant à plus de 1h30 du lycée